

Fiche pratique n°3 : La chasse accompagnée

La chasse accompagnée permet à un jeune chasseur, accompagné d'un titulaire du permis de chasser de plus de 5 ans, de pratiquer son loisir dès l'âge de 15 ans, à condition de n'avoir qu'une seule arme pour ces deux chasseurs.

Le jeune chasseur devra dans un premier temps suivre une formation obligatoire auprès de sa fédération départementale. Cette formation dispensera au candidat les règles élémentaires de sécurité et de maniement de l'arme de chasse. Elle est indispensable pour le jeune chasseur souhaitant effectuer les démarches d'obtenir son autorisation de chasse accompagnée et fortement conseillée pour le parrain qui l'accompagnera. Le candidat peut s'inscrire à cette formation dès 14 ans et demi, il devra cependant être âgé de 15 ans pour obtenir l'autorisation de chasse accompagnée.

Une fois cette formation effectuée, votre fédération vous remettra une « attestation de participation à la formation pratique élémentaire », précieux sésame qui vous permettra d'effectuer les démarches finales à l'obtention d'une autorisation de chasse accompagnée.

Cette attestation en poche, il vous faudra finalement imprimer et compléter le formulaire CERFA N°13946*02 ci-dessous (sur lequel est présente cette dite attestation). L'autorisation de votre représentant/tuteur légal est indispensable. Vous devrez ensuite trouver un (4 maximum) parrain(s), celui-ci doit être titulaire du permis de chasse depuis plus de 5 ans, il devra systématiquement vous accompagner, c'est avec lui que vous partagerez l'arme de chasse.

La chasse accompagnée permet un apprentissage en conditions réelles de la chasse, c'est une excellente initiative qui permet aux jeunes de 15 ans de s'initier à cette passion et aux parrains de partager leurs connaissances et de transmettre leur passion. Les démarches à accomplir sont aisées et peu de documents vous sont réclamés :

- Photocopie recto/verso de votre carte d'identité
- 2 photos d'identité normalisées

Le document dûment complété doit être retourné auprès de l'office national de chasse et de la faune sauvage (adresse figurant dans le cadre supérieur du CERFA) qui vous fera parvenir par courrier l'autorisation de chasse accompagnée une fois vos 15 ans atteints.

**[Retrouver nos autres fiches pratiques en téléchargement gratuit sur
www.chassepassion.net](http://www.chassepassion.net)**



N°13946*02

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ

Code de l'environnement articles L.423-2, L. 423-25 et R. 423-8
Arrêté du 5 juillet 2005 fixant les modalités de formation pratique à la chasse accompagnée

agrafez ici
vos photos d'identité

sans les détacher
l'une de l'autre
et

après avoir porté vos nom
et prénoms au dos

(pas d'agrafe sur le visage)

Votre demande doit être adressée à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
Direction des actions territoriales - Division du permis de chasser - BP20 - 78612 LE PERRY EN YVELINES Cedex

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) ; pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
- de deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques, à agraffer au présent formulaire dans le cadre réservé à cet effet (portez vos nom et prénoms au dos) ;
- de la déclaration sur l'honneur (figurant ci-dessous) attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à la délivrance de l'autorisation de chasser accompagné ;
- si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation signée par votre représentant légal (père, mère, tuteur ou juge des tutelles) au bas du formulaire ;
- de l'attestation de suivi de la formation pratique élémentaire, au dos de la présente demande, complétée au préalable par le formateur de la Fédération départementale des chasseurs ;
- d'une déclaration sur l'honneur de chacun de vos accompagnateurs (au dos de la présente demande) attestant qu'il n'a jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser, qu'il est titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années et qu'il dispose d'une assurance couvrant vos responsabilités civiles pour cet accompagnement.

Afin de recevoir votre autorisation de chasser accompagné, expédiée en courrier suivi à compter de vos 15 ans., votre boîte aux lettres doit être identifiée à votre nom

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for personal information: Name, address, date of birth, etc.

Je demande la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné.
Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction
pouvant faire obstacle à la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné,
figurant ci-dessous ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature dans le cadre
ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (*)
dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des tutelles (*) (*) Cochez la case qui vous concerne

ATTENTION : si vous souhaitez être désigné comme accompagnateur,
vous devez obligatoirement renseigner également l'un des cadres « Identification de vos accompagnateurs » au dos de la présente demande

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for legal representative information: Name, address, etc.

Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle
à la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné,
figurant ci-dessous n'est applicable au demandeur désigné dans le cadre « identité »,
pour lequel j'agis en qualité de représentant légal

Fait à , le Signature du représentant légal :

(1) Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

CAUSES D'INCAPACITÉ OU D'INTERDICTION
POUVANT FAIRE OBSTACLE A LA DÉLIVRANCE DE L'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ

L'autorisation de chasser n'est pas délivrée et le rôle d'accompagnateur n'est pas reconnu :
- à tout individu qui, par une condamnation judiciaire, a été privé de l'un ou de plusieurs des droits énumérés dans l'article 131-26 du code pénal ;
- à tout condamné à un emprisonnement de plus de six mois pour rébellion ou violence envers les agents de l'autorité publique ;
- à tout condamné pour délit de fabrication, débit, distribution de poudre, armes, ou autres munitions de guerre ; de menaces écrites ou de menaces verbales avec ordre ou sous condition ;
Vous êtes informé que quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment une autorisation de chasser accompagné, ou reconnaître indûment le rôle d'accompagnateur sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

IDENTIFICATION DE VOS ACCOMPAGNEURS

ACCOMPAGNEUR N°1

Nom et Prénom : _____
Adresse : N° _____ Rue _____
Code postal _____ Commune _____

Permis de chasser n° : _____ délivré le _____ par : _____

Je soussigné atteste sur l'honneur n'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser, être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années et disposer d'une assurance
Signature de l'accompagnateur : _____
couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.

ACCOMPAGNEUR N°2

Nom et Prénom : _____
Adresse : N° _____ Rue _____
Code postal _____ Commune _____

Permis de chasser n° : _____ délivré le _____ par : _____

Je soussigné atteste sur l'honneur n'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser, et être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années et disposer d'une assurance
Signature de l'accompagnateur : _____
couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.

ACCOMPAGNEUR N°3

Nom et Prénom : _____
Adresse : N° _____ Rue _____
Code postal _____ Commune _____

Permis de chasser n° : _____ délivré le _____ par : _____

Je soussigné atteste sur l'honneur n'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser, et être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années et disposer d'une assurance
Signature de l'accompagnateur : _____
couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.

ACCOMPAGNEUR N°4

Nom et Prénom : _____
Adresse : N° _____ Rue _____
Code postal _____ Commune _____

Permis de chasser n° : _____ délivré le _____ par : _____

Je soussigné atteste sur l'honneur n'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser, et être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années et disposer d'une assurance
Signature de l'accompagnateur : _____
couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION PRATIQUE ÉLÉMENTAIRE

Le responsable de la formation à la **Fédération départementale (F.D.C.)** ou **interdépartementale (F.I.C.)** des chasseurs de :

atteste que le demandeur désigné au recto du présent document dans le cadre « identité » a suivi la formation pratique élémentaire préalable à la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné.

Nom et prénoms du responsable de la formation :

Fait à : _____

le : _____

Signature du Président
de la F.D.C. ou F.I.C. ou de son représentant : _____



Cachet
de la Fédération départementale ou
interdépartementale
des chasseurs

